

[Text]

competition for it, not only in the United States but in Europe and elsewhere throughout the world, is fairly vigorous. Therefore, the Canadian tax system must remain hospitable to productive new investment.

Yet, at the same time, there was a need in preparing for this budget to significantly reduce the deficit. I think it is fair to say that it is with some reluctance that the Minister of Finance felt that he would have to do something that would dilute an incentive for investment, simply because he had a budgetary position that would make the deficit unacceptable unless he were to find some way of raising taxes. The half-year convention means, of course, for the federal government alone—ignoring the provinces—\$1.1 billion, which is a large sum of money. If it were not in the depreciation system, those funds would have to be found in some other way. This is an unfortunate position for a Minister of Finance to find himself in, and I think he would be the first to admit it. Nevertheless, he faced the dilemma of having to increase taxes and finding a way to do it that would be the least harmful in terms of the productive sector of the economy. I think therein lies the explanation of the need for this and certain other changes that were introduced in the budget.

**Senator Roblin:** What I am afraid of is that, in his desperate search for money, he may be doing some damage to our competitive capacity in North America, particularly when you consider the reduction of corporation income taxes in the United States. I know this is not within your bailiwick, but there are always two sides to an equation. In this case one is taxing and the other is pending. I shall just leave that thought where it lies.

**Mr. Short:** I think you are right. We within the department were, of course, mindful of the economic incentive dimensions of this particular problem. For a large number of firms, particularly those embarking on significant expansion programs, the existing rates of capital cost allowance are sufficiently generous that many will not be in a taxable position for a number of years. Senator Godfrey raised the dilemma of the steel industry, which is unable to use the investment tax credit to which it is entitled because it has little, if any, tax base by virtue of the fast write-offs it enjoys under the capital cost allowance.

**Senator Godfrey:** Those people have at least seven more years before they will have to pay taxes.

**Mr. Short:** We were, if not comfortable, at least mindful of the fact that the introduction of the half-year rule for many new investment projects would not have a significant impact, simply because they are already in a non-taxable position.

**Senator Godfrey:** But you would give preference to a firm that is in the third year of the program because he has a buildup, whereas the brand new firm will suffer. For instance, Stelco will not suffer because it has approximately eight or nine years of non-taxable income; but a firm starting from scratch will suffer.

[Traduction]

concurrence dans ce domaine, non seulement aux États-Unis, mais en Europe et partout dans le monde. Par conséquent, le régime fiscal canadien doit permettre d'attirer les investissements.

Par ailleurs, il était nécessaire de préparer un budget qui puisse réduire de manière importante le déficit. Je pense qu'il est juste de dire que c'est avec beaucoup d'hésitation que le ministre des Finances a pensé qu'il fallait faire quelque chose, qui pouvait jusqu'à un certain point décourager l'investissement, parce qu'il se trouvait dans une position où le déficit serait devenu inacceptable à moins de trouver un moyen d'augmenter les impôts. La règle de la demi-année signifie, bien sûr, pour le gouvernement fédéral uniquement, sans tenir compte des provinces, des recettes de 1,1 milliard de dollars, ce qui est une somme importante. Si ces fonds n'avaient pu être trouvés de cette manière, il aurait fallu qu'on les trouve ailleurs. La position du ministre des Finances n'est pas très confortable et je crois qu'il serait le premier à l'admettre. Néanmoins, son dilemme était d'augmenter les impôts et de trouver un moyen de le faire soit le moins pénible possible pour un secteur productif de l'économie. Je pense que c'est là l'explication de cette mesure et de certaines autres modifications apportées au budget.

**Le sénateur Roblin:** Ce qui m'inquiète c'est que, dans cette quête désespérée il fasse quelque chose qui nuise à notre position concurrentielle en Amérique du Nord, particulièrement si l'on tient compte de la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés aux États-Unis. Je sais que cela n'entre pas dans vos compétences, mais il y a toujours deux côtés à une médaille. Dans ce cas-ci, l'une est l'imposition et l'autre est la dépense. Je m'en tiendrais là.

**M. Short:** Je pense que vous avez raison. Nous, du Ministère, nous étions très conscient de problème. Pour un grand nombre d'entreprises, particulièrement celles qui sont engagées dans des programmes importants d'expansion, les taux actuels des déductions pour amortissement sont suffisamment généreux pour que nombre d'entre elles n'aient pas à payer d'impôt pour un certain nombre d'années. Le sénateur Godfrey a mentionné le dilemme de l'industrie de l'acier, qui est incapable d'utiliser le dégrèvement d'impôt pour investissement auquel elle a droit parce qu'elle a peu ou pas du tout d'impôts à payer en raison des déductions rapides auxquelles elle a droit grâce à la déduction pour amortissement.

**Le sénateur Godfrey:** Ces gens ont au moins sept ans devant eux avant d'avoir à payer des impôts.

**M. Short:** Nous étions, sinon heureux, du moins conscients du fait que l'adoption de la règle de la demi-année pour plusieurs des nouveaux projets d'investissement n'aurait pas de répercussions importantes, tout simplement parce qu'ils sont déjà dans une position où ils ne paient pas d'impôts.

**Le sénateur Godfrey:** Mais vous donnez un avantage à l'entreprise qui en est à la troisième année de son programme parce qu'elle a déjà une accumulation, alors qu'une nouvelle entreprise en souffrira. Par exemple, Stelco n'en souffrira pas parce qu'elle a déjà près de huit ou neuf ans de revenus non imposables; mais une entreprise qui débute en souffrira.